

AVIS FISCAL IMPORTANT À L'INTENTION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS

Portefeuille privé d'obligations corporatives BNI (le « Fonds »)

Relevé annuel d'information de société de placement étrangère passive (SPEP) Pour l'année d'imposition terminée le 31 décembre 2023

Le présent avis est destiné aux détenteurs de parts qui sont des « personnes des États-Unis » en vertu de l'*Internal Revenue Code of 1986 of the United States of America* (le « Code ») et des règlements fiscaux américains connexes. Cet avis ne concerne pas les autres détenteurs de parts. Une « personne des États-Unis » inclut notamment les citoyens américains (qu'ils soient ou non résidents des États-Unis), certaines personnes ayant le statut de résidents permanents américains, les entités corporatives américaines, ainsi que certaines fiducies et successions américaines. Veuillez consulter un spécialiste en fiscalité américaine pour toute question afférente à votre statut fiscal.

Pour l'année d'imposition américaine se terminant le 31 décembre 2023, le Fonds est réputé être une société de placement étrangère passive (« SPEP »), traduction française de « *Passive Foreign Investment Company* » (« PFIC »), en vertu de l'article 1297(a) du Code.

Le relevé annuel d'information de SPEP ci-joint vous est fourni conformément aux exigences de l'article 1.1295-1 (g)(1) du *Code of Federal Regulations* (le « Règlement »). Le relevé annuel d'information de SPEP contient des renseignements permettant aux détenteurs de parts visés d'exercer un choix fiscal afin de reclasser le Fonds comme étant un fonds électif admissible (« FEA »), traduction française de « *Qualified Electing Fund* » (« QEF »). Généralement, les détenteurs de parts qui sont réputés être des personnes des États-Unis et qui ont fait le choix fiscal d'un FEA sont tenus d'inclure dans leur déclaration de revenus leur part au prorata des *ordinary earnings* (« revenus ordinaires ») et des gains en capital nets du Fonds, et ce, que le Fonds ait ou non distribué des montants aux détenteurs de parts. Veuillez consulter un spécialiste avant d'exercer un choix fiscal en fonction de votre situation et de remplir les formulaires nécessaires afin de produire une déclaration de revenus américaine.

Afin d'exercer le choix fiscal d'un FEA, les détenteurs de parts doivent remplir le « Formulaire 8621 » (*Form 8621: Return by a Shareholder of a Passive Foreign Investment Company or Qualified Electing Fund*) exigé par les autorités fiscales américaines. Un Formulaire 8621 séparé doit être rempli relativement à chacun des fonds pour lequel le détenteur de parts désire exercer le choix fiscal d'un FEA. Chaque formulaire doit être joint avec la déclaration de revenus américaine du détenteur de parts dans les délais prescrits.

Dans le cas d'un fonds de Banque Nationale Investissements inc. (« Fonds BNI ») dont les actifs comprennent des parts d'un autre Fonds BNI, le détenteur doit remplir un Formulaire 8621 séparé pour cet autre Fonds BNI détenu indirectement afin d'exercer le choix fiscal d'un FEA. Le relevé annuel d'information des SPEP permet d'effectuer le choix fiscal d'un FEA pour un Fonds BNI détenu directement ou pour tout Fonds BNI sous-jacent détenu indirectement.

Nous recommandons aux détenteurs de parts de consulter un spécialiste au sujet des exigences en matière de déclaration fiscale américaine. Vous trouverez également de l'information portant sur les règles fiscales américaines applicables aux investissements dans des SPEP sur le site Web de l'*Internal Revenue Service* des États-Unis (<https://www.irs.gov/>) en inscrivant « *Form 8621 Instructions* » dans la barre de recherche.

Pour toute question, veuillez communiquer avec votre conseiller ou contacter un spécialiste en fiscalité américaine. Merci du soutien et de la confiance que vous manifestez à l'égard des Fonds BNI.

Portefeuille privé d'obligations corporatives BNI (le « Fonds »)

Relevé annuel d'information de société de placement étrangère passive (SPEP) Pour l'année d'imposition terminée le 31 décembre 2023

- 1) Le présent relevé s'applique à l'année d'imposition du Fonds et de tout Fonds BNI sous-jacent détenu par le Fonds pour l'année commençant le 1er janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2023.
- 2) Les montants par unité et par jour des revenus ordinaires pour chaque série du Fonds et, le cas échéant, du ou des Fonds sous-jacent(s) BNI détenu(s) par le Fonds, comme prévu pour la période spécifiée au paragraphe (1), sont indiqués dans le(s) tableau(x) ci-dessous :

Série du Fonds détenu directement	Revenus ordinaires par unité par jour (USD)
Série Conseillers	0,0000000000
Série F	0,0000000000
Série N	0,0000000000
Série NR	0,0000000000
Série GP	0,0000000000
Série GPO	0,0000000000

- 3) Les montants par unité et par jour des gains en capital nets pour chaque série du Fonds et, le cas échéant, du ou des Fonds sous-jacent(s) BNI détenu(s) par le Fonds, comme prévu pour la période spécifiée au paragraphe (1), sont indiqués dans le(s) tableau(x) ci-dessous :

Série du Fonds détenu directement	Gains en capital nets par unité par jour (USD)
Série Conseillers	0,0000000000
Série F	0,0000000000
Série N	0,0000000000
Série NR	0,0000000000
Série GP	0,0000000000
Série GPO	0,0000000000

- 4) Pour déterminer le montant de la quote-part des revenus ordinaires et des gains en capital nets de la série du Fonds et de chacun des Fonds BNI sous-jacents que détenait directement et indirectement le porteur de parts, comme indiqué dans le tableau ci-haut, multipliez les montants par unité et par jour par le nombre de parts de la série respective du Fonds détenu, puis par le nombre de jours pendant lesquels le porteur de parts les a détenues au cours de la période spécifiée au paragraphe (1).

5) Les montants par unité en espèces ou en biens à la juste valeur marchande distribués ou réputés distribués par le Fonds aux détenteurs de parts au cours de la période spécifiée au paragraphe (1) sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Série du Fonds détenu directement	Date de distribution	Distribution en espèce/en biens par unité (USD)
Série Conseillers	25-Jan-23	0,0208529039
Série Conseillers	27-Fév-23	0,0176734934
Série Conseillers	27-Mar-23	0,0142722490
Série Conseillers	25-Avr-23	0,0171336318
Série Conseillers	25-Mai-23	0,0158858903
Série Conseillers	26-Jui-23	0,0185758844
Série Conseillers	25-Jul-23	0,0178731315
Série Conseillers	25-Aoû-23	0,0193886687
Série Conseillers	25-Sep-23	0,0189118979
Série Conseillers	25-Oct-23	0,0178115016
Série Conseillers	27-Nov-23	0,0207012396
Série Conseillers	21-Déc-23	0,0189626899
Série F	25-Jan-23	0,0202273913
Série F	27-Fév-23	0,0216192721
Série F	27-Mar-23	0,0185810317
Série F	25-Avr-23	0,0203170177
Série F	25-Mai-23	0,0179656791
Série F	26-Jui-23	0,0208360593
Série F	25-Jul-23	0,0199726838
Série F	25-Aoû-23	0,0215609863
Série F	25-Sep-23	0,0351146738
Série F	25-Oct-23	0,0193472263
Série F	27-Nov-23	0,0232714736
Série F	14-Déc-23	0,0206595046
Série F	21-Déc-23	0,0007161125
Série N	25-Jan-23	0,0226623425
Série N	27-Fév-23	0,0237424488
Série N	27-Mar-23	0,0194468800
Série N	25-Avr-23	0,0228238057
Série N	12-Mai-23	0,0307592319
Série N	25-Mai-23	0,0033184218
Série N	26-Jui-23	0,0240251046
Série N	25-Jul-23	0,0222869717
Série N	25-Aoû-23	0,0241185968
Série N	25-Sep-23	0,0236881170
Série N	25-Oct-23	0,0211683125
Série N	27-Nov-23	0,0254522115
Série N	21-Déc-23	0,0180818414

Série NR	25-Jan-23	0,0215209125
Série NR	27-Fév-23	0,0212656549
Série NR	27-Mar-23	0,0210916265
Série NR	25-Avr-23	0,0211829456
Série NR	12-Mai-23	0,0299549483
Série NR	25-Mai-23	0,0211689645
Série NR	26-Jui-23	0,0219596805
Série NR	25-Jul-23	0,0219030275
Série NR	25-Aoû-23	0,0211845002
Série NR	25-Sep-23	0,0214250724
Série NR	25-Oct-23	0,0209599187
Série NR	27-Nov-23	0,0211736228
Série NR	21-Déc-23	0,0217135550
Série GP	25-Jan-23	0,0209222396
Série GP	27-Fév-23	0,0242758214
Série GP	27-Mar-23	0,0196711968
Série GP	25-Avr-23	0,0224847729
Série GP	25-Mai-23	0,0207553535
Série GP	26-Jui-23	0,0232590339
Série GP	25-Jul-23	0,0225328174
Série GP	25-Aoû-23	0,0230199618
Série GP	25-Sep-23	0,0238484376
Série GP	25-Oct-23	0,0210753703
Série GP	27-Nov-23	0,0250282403
Série GP	21-Déc-23	0,0239754777
Série GPO	25-Jan-23	0,0244978752
Série GPO	27-Fév-23	0,0226403418
Série GPO	27-Mar-23	0,0184005553
Série GPO	25-Avr-23	0,0216041682
Série GPO	25-Mai-23	0,0199845996
Série GPO	26-Jui-23	0,0221376949
Série GPO	25-Jul-23	0,0211821838
Série GPO	25-Aoû-23	0,0227220021
Série GPO	25-Sep-23	0,0224218808
Série GPO	25-Oct-23	0,0202120244
Série GPO	27-Nov-23	0,0241788308
Série GPO	21-Déc-23	0,0223333835

- 6) Le Fonds et, le cas échéant, chacun des Fonds BNI sous-jacents énumérés ci-haut, permettra(ont), sur demande, au détenteur de parts d'obtenir une copie de ses registres comptables et autres documents semblables pouvant être conservés par le(s) Fonds et servant à la validation et à la détermination des revenus ordinaires et des gains en capital nets calculés, conformément aux principes applicables en matière d'impôt sur le revenu aux États-Unis en vertu de l'article 1293 du Code, afin de vérifier ses montants et la part proportionnelle du détenteur de parts de ceux-ci.

BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.,
Agissant à titre de gestionnaire du Fonds



Eric-Olivier Savoie
Président et chef de la direction
Banque Nationale Investissements inc.
Date : 28 mars 2024

Les informations et les opinions qui sont exprimées dans la présente communication le sont uniquement à titre informatif et peuvent être modifiées sans préavis. Les points de vue exprimés ne visent pas à prodiguer des conseils de placement ni à faire la promotion de placements en particulier et aucune prise de décision de placements ne devrait reposer sur ces derniers. Banque Nationale Investissements Inc. (« BNI ») a pris les moyens nécessaires afin de s'assurer de la qualité et de l'exactitude des informations contenues aux présentes à la date de la publication. Cependant, BNI ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de cette information et cette communication ne crée aucune obligation légale ou contractuelle pour BNI.

Ces renseignements sont tirés des états financiers venant du Fond et de ses sous-jacents et sont fournis afin d'aider les détenteurs de parts à effectuer des calculs. Ces renseignements ne constituent pas un conseil ou une opinion fiscale. Les états financiers sont disponibles sur le site <http://www.bninvestissements.ca>. Les détenteurs de parts devront consulter leur spécialiste en fiscalité américaine pour l'ensemble des impacts fiscaux de la détention de parts selon leur propre situation fiscale particulière, en vertu des lois fédérales, d'état, locales des États-Unis ou des lois fiscales étrangères.

Les parts du Fond offerts par BNI n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du « U.S. Securities Act of 1933, as amended » ("1933 Act"). Sous réserve de certaines exceptions, les parts ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis ou offertes ou vendues à des personnes des États-Unis (défini dans la loi de 1933 Act). Le Fond offerts par BNI n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du « U.S. Investment Company Act of 1940, as amended ». BNI n'a pas été enregistré en vertu du « U.S. Investment Advisers Act of 1940 ».

© 2023 Banque Nationale Investissements inc. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de Banque Nationale Investissements inc.

MD BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS est une marque déposée de la Banque Nationale du Canada, utilisée sous licence par Banque Nationale Investissements inc.